

PROCÈS-VERBAL

DE LA SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS

TENUE LE MARDI 14 MARS 2000 À 19 H 15

AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

06.01 PRÉSENCES ET REMISE DE DOCUMENTS

Présences :

M. Christian Beaumier	École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)
M ^{me} Gisèle Beauséjour	École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)
M ^{me} Yolande Brosseau	École La Croisière (Saint-Séverin)
M ^{me} Sylvie D. Simard	École des Chutes (Shawinigan)
M ^{me} Sylvie Duchesne	École institutionnelle Marie-Médiatrice - Saint-Éphrem (La Tuque)
M ^{me} Sylvie Francoeur	École institutionnelle Saint-Paul – Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Shentale Gagné	École Saint-André (Shawinigan-Sud)
M. Léon Gélinas	École Saint-Joseph (Shawinigan)
M ^{me} Céline Girard	École institutionnelle Saint-Georges (Dominique-Savio – Notre-Dame – Saint-Georges-de-Champlain)
M ^{me} Sylvie Guillemette	École Centrale (La Tuque)
M. Réal Julien	École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul (Grand-Mère)
M ^{me} Brunelle Lafrenière	École Laflèche (Grand-Mère)
M ^{me} Danielle Lamarre	École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)
M ^{me} Louise Piché	École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)
M ^{me} Marie-Josée Pinard	École institutionnelle des Vallons (Saint-Paulin) - Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie-de-Caxton)
M ^{me} Nicole Pouliot	École Primadel (Saint-Adelphe)
M ^{me} Lise St-Arnaud	École Plein Soleil (Hérouxville)
M ^{me} Agnès St-Jean	École institutionnelle Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur (Saint-Alexis-des-Monts)
M ^{me} Sylvie St-Jean	École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (Jacques Cartier - Notre-Dame-du-Lac)
M ^{me} Josée Vennes	École Centrale (Saint-Mathieu)

M^{me} Monique Lauzon

Représentante du comité EHDAA

Substituts :

M^{me} Édith Bourassa

École institutionnelle Antoine-Hallé - Saint-Paul
(Grand-Mère)

M^{me} Martine Lépine

École Sainte-Marie (Saint-Boniface)

M^{me} Louise Provencher

École Saint-Jacques (Shawinigan)

Absences :

?

École Champagnat (La Tuque)

M^{me} Line Blanchard

École du Rocher (Grand-Mère)

M. Gilles Bournival

École Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)

M. Jocelyn Côté

École Saint-Georges (Shawinigan-Sud)

M^{me} Sylvie Ducas

École institutionnelle Jacques-Buteux (La Tuque) -
Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais) - Notre-Dame-des-
Neiges (Lac Édouard)

M. Jean Ferland

École Immaculée-Conception (Shawinigan)

M^{me} Lyette Gagnon

École Sainte-Marie (Grand-Mère)

M^{me} Manon Gélinas

École Saint-Jacques (Shawinigan)

M^{me} Marylène Gélinas (motivée)

École Sainte-Marie (Saint-Boniface)

M^{me} Nancy Gilbert

École Christ-Roi (Shawinigan)

M^{me} Julie Goyette

École Masson (Sainte-Thècle)

M^{me} Lynda L. Bertrand

École de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)

M^{me} Christine Lacerte

École Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides)

M^{me} Line Matte

École Le Sablon d=Or (Lac-aux-Sables)

M^{me} Diane Neault

École La Providence (Saint-Tite)

M^{me} Francine Ricard (motivée)

École de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-
Mékinac)

M. Paul Ricard (motivée)

École Saint-Charles-Garnier (Shawinigan)

M^{me} Marielle Vincent

École institutionnelle Notre-Dame-des-Neiges
(Charette) - Notre-Dame-de-la-Joie (Saint-Barnabé-
Nord)

M. Claude Rousseau, directeur des Services de l'enseignement

Est aussi présente :

M^{me} Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne

Sous la présidence de M. Christian Beaumier.

06.02 LECTURE ET ADOPTION DE L=ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 53 0300 : M. Léon Gélinas propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications et les ajouts suivants :

06.05 Consultation :

- calendrier scolaire 2000-2001
- la place de la religion à l'école.

06.06 Rapport d'activités :

- retour sur la rencontre des présidentes et présidents des conseils d'établissement
- comité de travail : publicité dans les écoles
- projet de résolution – service de garde.

06.12 a) Rapport de la représentante au comité du transport scolaire

b) Comité EHDAA

06.13 Autres sujets :

- Élection d'un commissaire
- Message de sympathies
- Semaine québécoise des familles.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

06.03 LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 8 FÉVRIER 2000 ET SUIVI AU COMPTE RENDU

RÉSOLUTION 54 0300 : M^{me} Céline Girard propose l'adoption de compte rendu du 8 février 2000 tel que présenté.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

SUIVI AU COMPTE RENDU DU 8 FÉVRIER 2000

En suivi au point 05.14 « Prévention » (page 13), M^{me} Louise Piché nous informe que la Sûreté du Québec a mis sur pied un programme préventif destiné aux jeunes du primaire. Sous le thème « Je réfléchis avant d'agir », le programme de prévention vise les élèves âgés entre 5 et 12 ans. Il s'agit d'un nouvel outil pédagogique présenté sous forme de vidéo qui aborde des éléments comme le taxage, les drogues, l'alcool, les enlèvements et la pornographie juvénile sur internet (référence : revue Veux-tu savoir? volume 23 numéro 2 – mars-avril 2000). Ce programme s'adresse spécifiquement au territoire de Mékinac.

Relativement au dossier sur le financement (publicité dans les écoles), M. Christian Beaumier nous informe que la direction générale de la commission scolaire a demandé la

présence de 2 parents au comité. Les deux commissaires-parents, M^{mes} Louise Piché et Lise St-Arnaud, accompagneront le président du comité de parents.

Concernant le dossier des fonds autonomes, M. Claude Vincent, directeur des Services des ressources financières, va produire un document sur le sujet. Ce document sera présenté dans un premier temps à la table du conseil des commissaires et par la suite, aux membres du comité de parents. Au niveau de la FCSQ, aucun document n'est présentement disponible sur les fonds autonomes mais c'est dans leur projet d'établir un document de référence.

06.04 CORRESPONDANCE

Congrès d'orientation de la FCPPQ qui se tiendra du jeudi 25 mai 20 heures au vendredi 26 mai 2000 à midi. Délégation de deux délégués officiels par comité de parents et un délégué officiel par comité régional de parents.

Revue Veux-tu savoir? volume 23, numéro 2, mars-avril 2000.

Nouvelles brèves, bulletin no 2000-02 – 1) jusqu'au 30 mars pour soumettre des candidatures pour l'Ordre de la FCPPQ. 2) guide à l'intention des membres de l'organisation de participation des parents (OPP) disponible – outil servant à démystifier le rôle de cette instance pour un meilleur fonctionnement et une valorisation des actions des membres au sein de ce comité. 3) l'évaluation institutionnelle : atelier disponible au congrès de mai. 4) politique de l'adaptation scolaire : orientation fondamentale de cette politique : aider l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à réussir sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification (copie remise aux parents).

FCPPQ, M. Gary Stronach – document « Questions et réponses sur la Loi sur l'instruction publique » (copie remise aux membres).

FCPPQ – communiqué de presse : Réactions de la FCPQ au regard de l'annonce faite par le ministre concernant les frais scolaires : Des actions concrètes pour alléger la charge financière des parents. La fédération se réjouit des mesures annoncées par le ministère de l'Éducation.

« Allô prof » de retour à l'écoute - depuis le 7 février 2000, ce service servant à l'apprentissage des élèves vous est offert gratuitement, du lundi au jeudi, de 17 à 20 h – pour information : 1-888-776-4455.

École Centrale de Saint-Mathieu-du-Parc, M. Jean Baribeault, président du conseil d'établissement : copie d'une résolution pour que la commission scolaire engage une personne pour aider les parents bénévoles qui s'occupent du service de dîner à l'école.

Rapport annuel 1998-1999 de la Commission scolaire de l'Énergie.

Commissaire d'école – Bulletin Express.

Revue Savoir, volume 5, numéro 2 hiver 2000 – décroissance, des chiffres qui font frémir...

Revue Savoir, volume 5, numéro 3, printemps 2000 – numéro spécial sur la réforme de l'éducation.

Comité consultatif EHDAA – ordre du jour pour la rencontre du 1^{er} mars 2000.

Conférence publique sur les troubles d'apprentissage.

Fiche d'inscription pour le colloque régional 2000, le 8 avril à l'Académie des Estacades du Cap-de-la-Madeleine et choix des ateliers (copie remise aux membres).

Revue Panorama, volume 5, numéro 1, février 2000 – l'évaluation institutionnelle en éducation : une dynamique propice au développement.

FCSQ, M. André Caron, président général – colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire qui se tiendra les 11 et 12 mai, au Hilton Québec.

M^{me} Joe-Ann Benoit, psychothérapeute, T.S.P., auteure – liste des différentes conférences disponibles (copie remise aux membres).

Concernant la demande de l'école Centrale de Saint-Mathieu-du-Parc, la déléguée nous présente le problème. On lui suggère de contacter M. Pierre Larose, directeur des Services complémentaires, pour des informations supplémentaires sur le dossier.

06.05 CONSULTATION

Calendrier scolaire 2000-2001 : En l'absence de M. Rousseau, M^{me} Nicole Trudel demande les commentaires des membres du comité de parents sur le projet de calendrier scolaire 2000-2001 :

- Semaine de relâche : dernière semaine de février. Pour le secteur de Parent - demande spéciale : voir s'il y a possibilité de déplacer la semaine de relâche si elle n'est pas en même temps que celle de la région de Mont Laurier.
- Journée pédagogique du 25 janvier déplacée au 1^{er} février : tenir compte du retour

du congé des fêtes des élèves vs le début des examens.

- La ½ journée d'école du 29 août : faire une journée complète et être en congé le 22 juin.

La place de la religion à l'école : M^{me} Nicole Trudel, conseillère en éducation chrétienne, fait état de la situation à ce jour. La Commission parlementaire est terminée depuis le 30 novembre et le ministre de l'Éducation est présentement en période de réflexion et de recherche de solution. Si les parents ne sont pas vigilants, s'ils ne se manifestent nulle part, il se pourrait que cela soit interprété comme une démission et qu'à long terme, leurs droits soient menacés. Après discussion sur le dossier, la démarche suivante est proposée.

RÉSOLUTION 55 0300 : M^{me} Monique Lauzon propose que les membres de l'exécutif du comité de parents, en collaboration avec la responsable du dossier à la Commission scolaire de l'Énergie, voient à la préparation d'une conférence de presse dans le but d'informer la population de leur intérêt à poursuivre la défense du dossier de la place de la religion à l'école.

Seront invités à cette conférence :

Les députés des comtés de Laviolette, Saint-Maurice, Portneuf et Maskinongé (MM. Jean-Pierre Jolivet, Claude Pinard, Roger Bertrand et Rémi Désilets).

Les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie ainsi que le directeur général, M. Jean Lavoie.

Les membres du comité de parents.

Les journalistes de la région.

De plus, le président du comité de parents fera un rappel auprès de M. François Legault, ministre de l'Éducation et de M. Grégoire Mathieu, secrétaire à la Commission de l'Éducation les informant des intentions du comité de parents.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

À 21 h 10, M^{me} Agnès St-Jean quitte son siège.

À 21 h 23 et 21 h 30, M^{mes} Danielle Lamarre et Louise Provencher arrivent et occupent leur siège.

06.06 RAPPORT D'ACTIVITÉS

Retour sur la rencontre des présidentes et présidents des conseils d'établissement : dépôt du rapport de la rencontre du 26 février 2000 - le sujet sera discuté en huis clos, au point 06.14.

Comité de travail : publicité dans les écoles : dépôt du rapport de la rencontre du 21 février 2000. Ce rapport est remis aux membres du conseil des commissaires ainsi qu'aux présidents des conseils d'établissement. Les membres du comité de parents sont invités à vérifier si dans leur école, les élèves reçoivent bien de l'information sur la formation personnelle et sociale (FPS).

Projet de résolution – service de garde :

RÉSOLUTION 56 0300 : Considérant que le gouvernement provincial a établi une politique concernant les services de garde subventionnés;

Considérant que le ministère du Soutien à la famille offre des places en services de garde à 5,00 \$ durant toute l'année alors que le ministère de l'Éducation ne les offre que pour la période scolaire;

Considérant que les services de garde en milieu scolaire ne souhaitent pas offrir leurs services lors de la période estivale même à plein tarif, laissant aux familles le soin de trouver le moyen de faire garder leurs enfants;

Considérant que l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique stipule « À la demande d'un conseil d'établissement d'une école, la commission scolaire doit, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement, assurer, dans les locaux attribués à l'école ou, lorsque l'école ne dispose pas de locaux adéquats, dans d'autres locaux, des services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire »;

Considérant que les familles ont autant besoin des services de garde durant la période estivale que durant la période scolaire;

Considérant que l'ouverture des services de garde en milieu scolaire durant la période estivale permettrait la création et/ou la consolidation d'emploi dans le milieu.

M. Réal Julien propose de demander au gouvernement, par le biais du ministre de l'Éducation, de créer des places à 5,00 \$ en services de garde dans les milieux scolaires là où le besoin est, pour la période estivale et ce, de façon permanente.

Que copie de cette résolution soit expédiée :

- à la FCPQ, M. Gary Stronach, président
- aux comités de parents de la province de Québec
- aux députés du territoire, MM. Jean-Pierre Jolivet, Claude Pinard, Roger Bertrand et Rémi Désilets
- aux membres du conseil des commissaires

- au ministère du Soutien à la famille
- aux présidents des conseils d'établissement pour leur appui.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

06.07 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune intervention.

06.08 RAPPORT DU TRÉSORIER

M^{me} Sylvie D.-Simard dépose au nom de M. Paul Ricard, trésorier, le rapport financier mensuel et cumulatif au 29 février 2000. Voir copie en annexe.

06.09 COMMISSAIRES-PARENTS

M^{me} Lise St-Arnaud, représentante du niveau primaire :

Réunion du 15 février 2000 :

La Corporation de transport adapté Mékinac demande l'accord de la commission scolaire pour l'utilisation des places libres dans les autobus scolaires. Le comité du transport se penchera sur la question.

Invitation aux commissaires à participer au colloque régional de la FCPPQ du 8 avril 2000.

Élection scolaire dans le secteur Grand-Mère en remplacement de madame Maryse Villemure pour terminer son mandat jusqu'en 2002. Votation le 7 mai, période de déclaration de candidature jusqu'au 23 avril 2000. Échéancier remis quant au processus électoral.

Adoption d'une politique concernant les mesures entraînant la non fréquentation scolaire.

Adoption d'un document pour la formation des conducteurs d'autobus scolaires au coût de 5 200 \$. D'autre part, information est donnée à l'effet que ce coût soit défrayé à même les surplus du transport du midi.

Publicité dans les écoles / campagnes de financement : deux parents se rajoutent au comité

permanent des finances de la commission scolaire pour traiter du sujet : Lise St-Arnaud et Christian Beaumier.

Concernant la formation des conducteurs d'autobus scolaires, les membres désirent connaître le surplus du transport du midi. M^{me} Marie-Josée Pinard, déléguée au comité consultatif du transport scolaire, prendra information à leur rencontre du 15 mars. À vérifier également si l'invitation est expédiée aux conducteurs d'autobus du secteur de Parent.

M^{me} St-Arnaud indique que le poste de commissaire-parent de niveau primaire sera libre en septembre prochain. Elle invite les membres à assister à une rencontre du conseil des commissaires pour connaître le rôle du commissaire-parent et à postuler s'il y a intérêt.

06.10 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

École Centrale (La Tuque) (M^{me} Sylvie Guillemette)

Démission de 1 employé de soutien et de 4 enseignants.

Il y a eu rencontre sans la direction : parent, enseignant, personnel de soutien, personnel professionnel non enseignant, dans le but d'échanger sur l'importance de nos rôles respectifs. Cela s'est fait de façon ouverte et cordiale.

Prochain conseil d'établissement : le 21 mars 2000. Nous aurons réponses à nos attentes.

École Centrale (Saint-Mathieu) (M^{me} Josée Vennes)

Nous avons un problème de gardiennage pour 2 midis/semaine. Vu le nombre d'enfants participant aux dîners-école (12, la moitié de l'école), nous demandons à la commission scolaire de débloquer des fonds pour engager une personne rémunérée et ce, pour venir en aide aux parents bénévoles. Cette personne superviserait les enfants pour une période de 1 h 30 par midi.

Projet à venir pour le printemps 2000 : besoin de ressources financières pour la réalisation du projet d'aménagement de la cour d'école. Nous demandons l'aide du comité de parents pour soutenir cette démarche en débloquent quelques fonds (commanditaires). Avec notre demande, nous y joindrons le document nécessaire qui explique notre besoin.

École institutionnelle Lac-à-la-Tortue (M^{me} Sylvie St-Jean)

2 mars : journée plein air à l'Île St-Quentin pour les 2^e années.

30 mars : cabane à sucre pour les 1^{re} et 2^e années.

Le surplus du budget : donné pour les activités.

École institutionnelle Saint-Georges (Saint-Georges-de-Champlain) (M^{me} Céline Girard)

Nous avons un gros projet pour l'an prochain : faire un parc-école à l'école Notre-Dame à Saint-Georges. Nous allons former un comité : parents, enseignants, direction et des spécialistes concernant ce projet.

Plusieurs sorties seront faites pour chaque niveau, maternelle jusqu'au niveau de 6^e année, comme par exemple, Cité de l'Énergie, Village d'Antan, Camp Minogami, nuit magique, etc.

École Marie-Médiatrice (La Tuque) (M^{me} Sylvie Duchesne)

J'ai participé à la formation du 26 février pour les présidents des conseils d'établissement. J'ai bien apprécié la journée.

Suite à la demande de la présidente de l'OPP, la direction de l'école paiera pour la participation d'un membre de ce comité au congrès FCPPQ (250 \$).

Le projet éducatif a été adopté à la dernière réunion du conseil d'établissement. Un comité formé de parents du conseil d'établissement, de l'OPP, d'enseignants et du directeur est formé pour voir à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet.

Le montant d'argent qui vient de la ristourne du ministère de l'Éducation sera retourné aux enfants (parents). Nous le mettrons dans des enveloppes cachetées au nom de l'élève accompagné d'une lettre aux parents incluant un coupon-réponse que le parent doit nous retourner pour être sûr qu'il a bien reçu l'argent.

L'OPP a souligné la semaine des profs par une collation à tous les matins et le remplacement des récréations pendant toute la semaine – très apprécié!

Pour les enfants : courrier de l'amitié – dans l'école et entre les écoles de la ville. Collation-surprise le jour de la Saint-Valentin. D'ailleurs, dans notre école, à chaque année, nous soulignons toujours la semaine de la Saint-Valentin et ça s'appelle « La Semaine de l'amitié ».

Notre directeur a soumis la candidature de l'OPP de notre école au GalaVolare qui aura lieu

bientôt à La Tuque. Ce gala récompense les personnes ou les groupes qui se distinguent au chapitre du bénévolat.

École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent) (Mme Gisèle Beauséjour)

Les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années font un voyage de fin d'année au Lac-en-cœur, du 6 au 9 juin 2000. Ce qu'il y a de particulier pour ce voyage, c'est que ce sont les élèves qui organisent le voyage d'un bout à l'autre. Au début de mars, les élèves ont envoyé une invitation à tous les parents concernés pour une rencontre. Lors de cet après-midi, il y avait 6 ateliers pour expliquer ce qu'ils ont fait et ce qu'ils vont faire, exemple : financement, le camp sur internet + activités dans le train (5 h), présentation d'un vidéo, journal souvenir, critères d'admission au voyage ainsi que des informations où les élèves vont coucher et le coût du voyage.

École Saint-Joseph (Shawinigan) (M. Léon Gélinas)

Formation finale du comité sur le projet éducatif – 6 parents autres que ceux du conseil d'établissement se sont offerts pour être sur le comité.

Approbation de la politique pour les frais demandés aux parents.

Pièce de théâtre à l'école secondaire des Chutes – gros manque de planification – pièce excellente mais écourtée – horaire à revoir l'an prochain.

Approbation d'une journée plein air à l'Île St-Quentin le 2 juin 2000.

Approbation d'une campagne de financement pour Enfant-Soleil.

06.11 RAPPORT DES REPRÉSENTANTES À LA FCPPQ-04

M^{me} Louise Piché invite les délégués et les substituts intéressés à participer au colloque de la FCPPQ de compléter le formulaire d'inscription le plus rapidement possible. Pour les inscriptions au colloque régional du 8 avril, on demande de retourner les formulaires pour le 21 mars au bureau de M^{me} Nicole Marchand. M^{me} Piché nous avise également que la prochaine rencontre à la FCPPQ aura lieu le 31 mars prochain.

06.12 A) RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

M^{me} Marie-Josée Pinard, déléguée au comité consultatif du transport scolaire, nous parle d'un problème de circulation de motoneiges dans la municipalité de Saint-Paulin. Après discussion, les membres du comité de parents prennent la position suivante :

RÉSOLUTION 57 0300 : Attendu que la municipalité de Saint-Paulin a autorisé, sans consultation aucune, que la bretelle d'accès au sentier de motoneiges du Club Armony passe directement sur le chemin public, chemin Des Trembles;

Attendu que ce sentier emprunte la voie publique sur une longueur d'environ un (1) kilomètre;

Attendu que ce sentier peut être dangereux et mettre en péril la sécurité des écoliers tant à bord de l'autobus scolaire qu'aux points d'embarquement de ces derniers;

Attendu qu'un sentier de motoneiges ne devrait pas être considéré dans un chemin public qu'en cas de dernier recours et de force majeure, ce qui n'est pas la situation actuelle;

Attendu que le chemin Des Trembles est très achalandé par une clientèle de tous genres : autobus scolaires, nolisés, camions de livraison, piétons, touristes, etc.;

Attendu que le sentier de motoneiges passe directement entre l'autobus scolaire et le banc de neige et ce, en double sens (sens du trafic et contre sens du même côté de la rue);

Attendu que par le passé, le sentier passait par les champs et répondait aux besoins premiers des motoneigistes, soit de faire de la motoneige dans la neige sans risques évident d'accidents;

Attendu qu'une proportion des utilisateurs de ce sentier ignorent même la teneur du code de sécurité routière en vigueur au Québec (utilisateurs étrangers);

Attendu qu'un grave accident impliquant un écolier et une motoneige a été évité de justesse mais pourrait très bien se reproduire à tout moment;

Considérant que la municipalité de Saint-Paulin ne prévoit réviser sa décision seulement si une autre demande d'accès lui est soumise, ce qui ne s'applique pas ici;

En conséquence, M^{me} Marie-Josée Pinard propose que le comité de parents demande au comité consultatif du transport de la Commission scolaire de l'Énergie d'expédier une lettre formelle à la municipalité de Saint-Paulin lui demandant fermement de retirer le droit de passage du sentier de motoneiges sur le chemin Des Trembles afin d'assurer la pleine et totale sécurité de ses écoliers.

Que copie de cette résolution soit également expédiée à M. Sylvain Tessier, président du conseil d'établissement de l'école Des Vallons de Saint-Paulin, aux membres du conseil des commissaires, au député Rémi Désilets du comté de Maskinongé, à M. Patrice Allard,

responsable du sentier de motoneiges du Club Armony ainsi qu'à M. Jean-François Devault de la Sûreté du Québec, poste de Louiseville.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Cette résolution sera soumise au comité consultatif à la rencontre du mercredi 15 mars.

06.12 B) EHDAA

M^{me} Monique Lauzon, présidente du comité consultatif EHDAA, fournit les grandes lignes de la première rencontre de leur comité tenue le 1^{er} mars dernier. La nouvelle équipe semble très dynamique malgré l'absence des enseignants. On prévoit tenir une rencontre par mois et la prochaine aura lieu le 29 mars.

Des vérifications seront effectuées auprès de M. Pierre Larose, responsable du dossier, afin de savoir si les personnes non retenues sur le comité en ont été informées. On mentionne également que tous les parents n'ont pas reçu l'invitation à faire partie du comité. Est-ce possible d'expédier les invitations par la poste plutôt que par l'enfant? C'est peut-être difficile pour certains enfants de penser à remettre la feuille aux parents.

RÉSOLUTION 58 0300 : M^{me} Sylvie D.-Simard propose que le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie demande au président du Syndicat des enseignants de la Mauricie, M. Rosaire Morin, de sensibiliser les enseignants à participer aux rencontres du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tel qu'indiqué dans l'article 185 de la Loi sur l'instruction publique.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

À 22 h 30, M^{me} Brunelle Lafrenière quitte son siège.

06.13 AUTRES SUJETS S=IL Y A LIEU

Élection d'un commissaire : M. Christian Beaumier, président, attire l'attention des membres sur l'information contenue dans le bulletin d'information En Bref sur les élections scolaires (page 2).

Message de sympathies : Suite au décès de la mère de M^{me} Lise Héon, directrice à l'école Notre-Dame de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le comité de parents adressera un message de sympathies. M^{me} Lise St-Arnaud s'en occupe.

Semaine québécoise des familles : M^{me} Monique Lauzon, déléguée du comité de parents sur ce comité, informe les membres du comité de parents sur les projets du comité :

Les activités se tiendront durant la semaine du 15 mai. Le 17 mai, - journée pour les parents défavorisés : visite de la Cité de l'Énergie, atelier sur le jeux sous le thème « Le jeux, c'est magique en tout temps », subvention d'une compagnie privée.

Les invitations seront adressées aux directions d'école du Centre-Mauricie qui verront à acheminer discrètement ces invitations aux parents défavorisés. Les conseils d'établissement sont également invités à faire la promotion auprès de ces familles. Un service de garde est offert, sous la responsabilités des personnes du 3^e âge et un service du transport sera également organisé. Il y aura prix de présence pour les enfants et à cet effet, M^{me} Lauzon demande la contribution du comité de parents.

RÉSOLUTION 59 0300 : M. Léon Gélinas propose que le comité de parents verse un montant de 50 \$ aux organisateurs de la Semaine québécoise des familles pour l'achat de surprises pour les enfants.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

06.14 HUIS CLOS

RÉSOLUTION 60 0300 : À 23 h, M. Christian Beaumier propose que soit décrété la tenue d'un huis clos de la présente séance du comité de parents.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

RÉSOLUTION 61 0300 : À 23 h 15, M^{me} Martine Lépine propose que la présente séance du comité de parents soit réouverte au public.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

À 23 h, durant la tenue du huis clos, M. Léon Gélinas quitte son siège.

Au regard du vécu des conseils d'établissement et suite à la réunion des présidents et des discussions entre les membres du comité de parents, la résolution suivante est adoptée :

RÉSOLUTION 62 0300 : Considérant qu'après discussions, il se révèle que plusieurs problématiques sont vécues au sein des conseils d'établissement;

Considérant que ces problématiques ne sont pas toujours d'ordre d'interprétation de la Loi

sur l'instruction publique;

Considérant qu'il est constaté un manque de collégialité ainsi que d'intégration des membres des conseils d'établissement;

Considérant que les parents ne sont pas toujours acceptés comme membres décisionnels et partenaires de l'école;

Considérant que tous les membres du conseil d'établissement doivent prendre les décisions, en partenariat, pour faire grandir l'école, dans le meilleur intérêt de l'élève;

Considérant que l'orientation du ministère de l'Éducation du Québec, en créant les conseils d'établissement, est d'intégrer tous les partenaires à la vie de l'école afin que les communautés se prennent en main et que l'école réponde le mieux possible aux besoins du milieu;

Considérant que la volonté de la Commission scolaire de l'Énergie est d'avoir une approche en partenariat et une participation accrue des parents à la vie des établissements (référence : document « Modèle de gestion à mettre en place à la Commission scolaire de l'Énergie »).

M. Christian Beaumier propose que le comité de parents demande à la commission scolaire, la formation d'un sous-comité conjoint, en nombre égal de parents et de dirigeants de la commission scolaire, pour examiner l'ensemble des problématiques des conseils d'établissement dans le but d'y remédier et que, dans chaque école, le conseil d'établissement puisse pleinement jouer son rôle.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

06.15 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 11 avril 2000.

06.16 LEVÉE DE L=ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 63 0300 : À 23 h 20, M^{me} Sylvie St-Jean propose la levée de l=assemblée.

- ADOPTÉ UNANIMEMENT -

Nicole Marchand
Secrétaire d=assemblée